



HAL
open science

**Pour préparer les épreuves d'ancien français.
Fondements et pratique Licence, Capes/Cafep,
Agrégation de Lettres Modernes -Traduction et
lexicologie/sémantique historique -Morphologie -Syntaxe
-Phonétique**

Karin Ueltschi

► **To cite this version:**

Karin Ueltschi. Pour préparer les épreuves d'ancien français. Fondements et pratique Licence, Capes/Cafep, Agrégation de Lettres Modernes -Traduction et lexicologie/sémantique historique - Morphologie -Syntaxe -Phonétique. Ellipses, 2022, 9782340075733. hal-04160859

HAL Id: hal-04160859

<https://hal.science/hal-04160859>

Submitted on 12 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour préparer les épreuves d'ancien français. Fondements et pratique

Licence, Capes/Cafep, Agrégation de Lettres Modernes

- Traduction et lexicologie/sémantique historique
- Morphologie
- Syntaxe
- Phonétique

Karin Ueltschi

Professeur de Langue et Littérature du Moyen Âge
Université de Reims Champagne-Ardenne

Table des matières

Introduction

A. PRESENTATION DES DIFFERENTS VOLETS DE L'EPREUVE

I. Traduction et lexicologie

II. Morphologie

III. Syntaxe

IV. Phonétique

B. ACQUERIR ET ASSIMILER LES FONDEMENTS DE L'ANCIENNE LANGUE

Séquence 1 :

Traduction : *La Chanson de Roland (RO)*.

Morphologie : Le système nominal. Les adjectifs qualificatifs.

Phonétique : L'accentuation. Le *bsvl*. Monophthongaison des diphtongues latines.

Séquence 2 :

Lexicologie : *coer (RO)*.

Syntaxe : Les fonctions du nom.

Phonétique : La chute des voyelles atones. L'épenthèse.

Séquence 3 :

Traduction : Chrétien de Troyes, *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette (LA)*.

Morphologie : Le présent.

Phonétique : La prothèse vocalique.

Séquence 4 :

Lexicologie : *gentix (LA)*.

Morphologie : Les déterminants.

Phonétique : Diphtongaisons romanes 1.

Séquence 5 :

Syntaxe : Les emplois de l'article.

Phonétique : Diphtongaisons romanes 2.

Séquence 6 :

Traduction : *Aucassin et Nicolette (AC)*.

Morphologie & Syntaxe : Les pronoms personnels.

Phonétique : Diphtongaisons françaises.

Séquence 7 :

Lexicologie : *franc* (AC).

Morphologie : Le parfait.

Phonétique : L'évolution des consonnes intervocaliques.

Séquence 8 :

Morphologie : Pronoms possessifs, indéfinis, relatifs-interrogatifs.

Morphologie & Syntaxe : Le cas des démonstratifs.

Phonétique : La loi de position.

Séquence 9 :

Syntaxe : Modes personnels : l'indicatif.

Phonétique : Les nasalisations.

Séquence 10 :

Traduction : « Le rêve de Cahus », *Le Haut Livre du Graal* (HL).

Syntaxe : Modes personnels : le subjonctif.

Phonétique : La vocalisation du *-l* antéconsonantique.

Séquence 11 :

Lexicologie : *vaslet* (HL).

Morphologie : L'imparfait.

Phonétique : Les voyelles initiales atones et la réforme érasmiennne.

Séquence 12 :

Traduction : Jean d'Arras, *Mélusine ou La Noble Histoire de Lusignan* (ME).

Syntaxe : Modes nominaux : l'infinitif.

Phonétique : Quelques palatalisations : le YOD.

Séquence 13 :

Lexicologie : *uis* (ME).

Morphologie : Le futur et la forme en **-roie**.

Phonétique : Quelques palatalisations : K^a.

Séquence 14 :

Traduction *L'épitaphe Villon (VI)*.

Syntaxe : Modes nominaux : les formes en -ant et les participes.

Phonétique : Quelques palatalisations : k^{e,i}, k^t

Séquence 15 :

Lexicologie : *pieça (VI)*.

Morphologie : Les formes composées.

Syntaxe : La négation.

Phonétique : Graphies.

C. EXERCICES D'APPROFONDISSEMENT ET DE VERIFICATION

1. Commentaire grammatical linéaire : texte n° 1 (RO)
2. La monophthongaison des diphtongues latines
3. Syntaxe : étudiez le complément de nom
4. L'épenthèse
5. Commentaire grammatical linéaire : texte n° 2 (LA)
6. Morphologie et Phonétique : *voit* et *doit*
7. La prothèse vocalique : *spat(h)a*
8. Morphologie de l'article défini
9. Syntaxe de l'article
10. Evolution phonétique : *laeta* > *liee*
11. Commentaire grammatical linéaire : texte n° 3 (AC)
12. Syntaxe du pronom personnel
13. Diphtongaisons pêle-mêle
14. Morphologie : classez les parfaits faibles
15. Syntaxe : l'emploi de *cest* et *cel*
16. Syntaxe : la subordination
17. Commentaire grammatical linéaire : texte n° 4 (HL)
18. Syntaxe : les emplois du subjonctif
19. Commentaire grammatical linéaire : texte n° 5 (ME)
20. Palatalisations : deux grands classiques
21. Morphologie : la formation des futurs en -er
22. Commentaire grammatical linéaire : texte n° 6 (VI)
23. *Ami et Amile* : traduction et lexicologie.
24. Morphologie : les formes en -ant.
25. *Do mire de Brai*: traduction et lexicologie.
26. Etude des graphies dans un texte en moyen français.

27. *La mort le roi Artur* : traduction et lexicologie.

ÉPILOGUE

D. ANNEXES

Lexicologie : les incontournables

Petite liste de faux amis

Abréviations courantes

Abréviations relatives aux œuvres utilisées (références complètes dans la Bibliographie)

Index des principales notions grammaticales et terminologiques

Bibliographie

Introduction

Face à la succession des réformes qui frappent les épreuves d'ancien français aux concours officiels, il nous a semblé opportun de refonder l'essentiel de cette matière et de la présenter dans un ordre pédagogiquement cohérent pour en faciliter l'abord, l'apprentissage et l'assimilation. Nous avons, à cette fin, repris entièrement le petit manuel conçu en 2014¹ : sa forme est désormais obsolète, mais non pas son contenu. Le remodelage s'est fait selon le principe, éprouvé par deux expériences dans le domaine de l'expression écrite², en séquences progressives (contre la logique thématique choisie en 2014). Un travail régulier devrait ainsi garantir l'acquisition des fondements sans peine excessive et, nous l'espérons, même un peu de plaisir.

Aujourd'hui en effet, étudier l'ancien français est devenu bien plus compliqué que par le passé car les heures imparties, dès le cycle de licence, à cette matière, ne tiennent pas compte du temps nécessairement long à une assimilation solide : tous les ans, les heures réservées à son enseignement diminuent. Or, le système médiéval n'a pas changé, ni son ampleur, ni l'investissement nécessaire à son apprentissage, et encore moins **son utilité pour l'intelligence de la langue moderne** : c'est cette compétence philologique qui dote le futur professeur des outils nécessaires pour assurer un enseignement de français de qualité aux collégiens et aux lycéens, tant il est vrai qu'une grammaire n'a du sens que si elle est reliée à ses racines et fondements.

Désormais, l'étudiant et futur professeur doit beaucoup travailler seul pour s'approprier cette matière ; le présent ouvrage est fondé sur ce constat et cherche à apporter une solution au problème. Mais c'est une gageure : on ne peut pas savoir les choses à moitié ; en revanche, on peut commencer par restreindre le champ d'investigation **aux bases indispensables** qui permettront d'avoir prise sur la matière à partir desquelles aborder les différents niveaux d'épreuves, en s'appuyant sur d'autres outils plus pointus (cf. bibliographie) qui seront alors tout à fait abordables car complémentaires de cet ouvrage d'initiation.

¹ K. Ueltschi, *L'épreuve d'ancien français au CAPES/CAFEP de Lettres Modernes*, Ellipses, Paris, 2014.

² K. Ueltschi, *20 minutes d'orthographe par jour*, Ellipses, Paris, 2015 ; *20 minutes de vocabulaire par jour*, Ellipses, Paris, 2016.

Après une présentation des principaux aspects de l'épreuve (Partie A), la matière sera organisée non plus en ordre thématique selon les volets traditionnels de l'épreuve (traduction, phonétique, morphologie, syntaxe...) mais **dans une logique pédagogique d'apprentissage en quinze séquences** permettant l'assimilation au fur et à mesure des bases par l'exposé des règles accompagnées d'illustrations (Partie B), illustrations qu'il faut retenir en les répétant : c'est en effet par la pratique – avec crayon et feuilles de brouillon – que l'on mémorise ; c'est tout particulièrement vrai pour les règles de phonétique. Un troisième volet (Partie C) proposera des exercices d'approfondissement et de vérification dans la logique chronologique de la seconde partie qu'il convient en même temps de reprendre, enfin, une dernière partie (D) propose quelques annexes utiles.

Nous insistons : bien qu'un grand travail soit nécessaire pour acquérir les bases de l'ancienne langue, il s'agit surtout de s'y atteler avec assiduité et ponctualité, par petites séances *très régulières*. L'entreprise en effet ressemble, par bien des côtés, à la perspective d'un défi sportif.

Mais l'ambition ultime de cet ouvrage n'est pas seulement de proposer quelques clés pratiques en vue de l'obtention du concours ; il voudrait aussi et surtout donner du sens à cette épreuve en montrant la cohérence et la beauté de notre ancienne langue, soubassement et mémoire de celle que nous parlons aujourd'hui, avec cet espoir que le professeur de français en émergence s'en souviendra pendant toute sa carrière et qu'il saura en instiller les fragrances à son enseignement, qui s'en ressentira de manière incomparable.

A. PRESENTATION DES DIFFERENTS VOLETS DE L'ÉPREUVE

I. Traduction et lexicologie (sémantique historique)

On attend du candidat une **traduction** précise et littérale du texte proposé, à la fois dans le respect de l'originalité de l'ancienne langue et des exigences du français moderne ; ce qui veut dire que la *bonne traduction* épouse autant que possible les caractéristiques du modèle sans pour autant transiger avec l'exigence de la langue moderne ; ce qui veut dire qu'il faut

tout traduire mais sans rien ajouter ; ce qui veut dire, enfin, qu'une traduction est toujours une œuvre d'écriture dont le correcteur appréciera l'élégance, la finesse, la sensibilité et, dans les limites rigoureuses des règles de l'art, l'originalité d'une lecture personnelle.

Passer de l'ancien français au français moderne est parfois plus difficile que de partir d'une langue complètement étrangère dans la mesure où les faux amis s'invitent facilement, pour ne pas parler de ces expressions et tournures que l'on comprend parfaitement mais qu'il faut reformuler au prix d'une prise de distance parfois difficile par rapport au texte originel.

Pour être apte à traiter convenablement ce premier volet de l'épreuve, l'étudiant ne pourra pas faire l'économie d'une fréquentation assidue des textes dans la mouvance de la diachronie : c'est à ce prix seulement qu'il acquerra cette familiarité intime avec la langue et la littérature du Moyen Âge, à étudier en amont du texte au programme.

☆ Astuce : il existe aujourd'hui pléthore de textes en édition bilingue très accessibles. Un étudiant méthodique choisira ainsi régulièrement une œuvre nouvelle et « vivra » avec elle, c'est-à-dire lira et essaiera de traduire une page par jour (ou plus, ou moins, selon la difficulté du texte et les circonstances extérieures), tantôt oralement en se reportant vers après vers, phrase après phrase à la traduction proposée, tantôt à travers un exercice écrit en ne consultant la traduction qu'une fois l'exercice achevé et relu. Enfin, il tiendra un carnet dans lequel il reportera systématiquement les tours qui lui auront posé problème, ainsi que les mots qu'il ne parvenait pas déchiffrer spontanément.

Voici quelques propositions de textes en édition bilingue à fréquenter :

XI^e :

La Chanson de Roland, éd. I. Short, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1999.

XII^e :

– **Épopée**

Le Charroi de Nîmes, éd. C. Lachet, Gallimard, « Folio Classique », 1999.
Le Cycle de Guillaume d'Orange, anthologie, prés. D. Boutet, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1996.

– **Hagiographie**

Benedeit, *Le voyage de saint Brendan*, éd. P. Merrilees et I. Short, Champion Classiques, 2006.

– **Romans et lais**

Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, éd. E. Baumgartner et F. Vielliard, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1998.

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, éd. D.F. Hult, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1994.

Erec et Enide, éd. M. Roques, Champion, 1990.

Lancelot, ou le Chevalier de la Charrette, éd. Ch. Méla, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1992.

Guillaume d'Angleterre, éd. C. Ferlampin-Acher, Champion, 2007.

Marie de France, *Les lais*, éd. L. Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1990.

Le Roman d'Alexandre, éd. E.C. Armstrong et al., présentation L. Harf-Lancner, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1994.

Tristan et Iseut. Les poèmes français. La saga norroise, éd. D. Lacroix et Ph. Walter, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1989.

– **Théâtre**

Jean Bodel, *Le Jeu de Saint Nicolas*, éd. J. Dufournet, GF, 2005.

XIII^e :

Aucassin et Nicolette, Chantefable du XIII^e siècle, éd. J. Dufournet, Paris, GF, 1984.

– **Matière arthurienne et Graal**

Le Haut Livre du Graal, éd. A. Strubel, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2007.

La mort du roi Arthur, éd. D. Hult, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2009.

Raoul de Houdenc, *Méragis de Portlesguez. Roman arthurien du XIII^e siècle*, éd. M. Szkilnik, Paris, Champion, 2004.

Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, éd. M. Perret et I. Weil, Paris, Champion, 2003.

– **Histoire**

Joinville, *Vie de Saint Louis*, éd. J. Monfrin, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2002.

– **Quelques grands auteurs :**

Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1992.

Philippe de Rémi, *Le Roman de la Manekine*, éd. M.-M. Castellani, Champion, 2012.

Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. M. Zink, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2005.

XIV^e :

Eustache Deschamps, *Anthologie*, éd. C. Dauphant, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2014.

Jean d'Arras, *Mélusine ou la Noble Histoire de Lusignan*, éd. J.-J. Vincensini, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2003.

Jean Froissart, *Chroniques*, livre III et IV, éd. P. Ainsworth et A. Varvaro, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 2004.

XV^e :

Christine de Pizan, *Le Chemin de longue étude*, éd. A. Tarnowski, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 2000.

Le Conte du Papegau, publié par H. Charpentier et P. Victorin, Champion, 2004.

Charles d'Orléans, *Ballades et rondeaux*, éd. J.-Cl. Mühlethaler, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1992.

Philippe de Commines, *Mémoires*, présentation et traduction par J. Dufournet, GF, 2007, 2 t.

Villon, *Poésies complètes*, éd. C. Thiry, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1991.

Il existe, enfin, des ouvrages anthologiques très précieux pour préparer l'épreuve de traduction en pratiquant l'ancienne langue, ouvrages qui possèdent en outre un grand intérêt littéraire :

F. DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, Droz, 2007.

Les métamorphoses du Graal. Anthologie. Choix de textes, traduction et présentation par C. Lachet, GF, 2012.

La question de **lexicologie** (ou **sémantique historique**) est intégrée dans le texte à traduire : le contexte fournit le point de départ de l'analyse du mot, à savoir l'étymologie, les principaux sens en ancien français et leur lien, enfin, les évolutions du sens vers le français moderne. Nous proposons des extraits de textes allant de la *Chanson de Roland* à Villon, donc de la fin du XI^e au XV^e siècle. Or, le français de la fin du XI^e siècle n'a presque rien à voir avec celui de 1500 : c'est une des difficultés majeures de la matière, mais aussi sa caractéristique fondamentale : sa dimension diachronique. C'est moins une langue que l'on examine qu'une dynamique d'évolution.

La question de sémantique historique est essentielle pour mesurer concrètement l'espace parcouru par cette langue en évolution depuis le latin (étymon) au français moderne. Mais comment la préparer ? Elle a par définition une dimension encyclopédique ! Son écueil principal est la tentation du bachotage et du « par-cœur » sans âme ; en plus, on peut, dans l'absolu, apprendre laborieusement de longues et complexes fiches de lexique sans tomber à l'examen sur un des mots appris, risque terrible au regard de l'immense investissement que représente cette démarche.

Nous exposons ici une méthode alternative en traitant quelques mots incontournables dont nous ne retiendrons que l'indispensable ainsi qu'une illustration de quelques cas en contexte. Libre à chaque candidat d'élargir cette liste et le contenu des fiches ici proposées selon le temps dont il dispose et le cas échéant l'œuvre au programme. Ici, nous nous contentons d'insister sur une méthode efficace permettant même de ne pas faire l'impasse sur un mot dont on n'a que de vagues notions.

Erreurs et difficultés ordinaires

Écueils à éviter :

- une traduction trop rapide manquant de réflexion et qui présenterait du coup des fautes grossières comme la confusion entre indicatif et subjonctif, entre proposition relative et complétive, parfait (passé simple) et subjonctif imparfait ;
- une traduction qui ne tiendrait pas compte des limites données : souvent en effet il est demandé de ne traduire **qu'un passage** du texte présenté ;
- une traduction qui laisserait des blancs : un blanc peut compter comme l'addition des fautes potentielles les plus lourdes (contresens, solécisme) susceptibles d'être commises ;

- donner deux traductions ;
- conserver le cas échéant la forme versifiée du texte original ou faire du « faux » français médiéval avec des « oyez » et autres « messires ».
- **une traduction qui ne soignerait pas la qualité du français moderne** ; les rapports de concours insistent beaucoup sur la valorisation dont bénéficient les efforts de reformulation. Il faut **relire très soigneusement** votre copie pour débusquer d'éventuelles fautes, et ce conseil vaut pour tous les volets de l'épreuve : prévoyez le temps pour le faire.

△ Attention : certaines graphies peuvent induire en erreur, ne vous précipitez jamais pour proposer une traduction mais examinez soigneusement le contexte. Voici deux exemples courants :

- *cuit, cuites* : *por ce ne sera il mie cuites* (QSG, 190, 17) ; *Pleüst a Dieu que fuisse cuites* (GA, 658) : rien à voir avec « cuire ». Il s'agit d'une graphie de *quite*, plus habituelle, issu de *quitare*, *quiet* : « quitte », « pure ».
- *saigner/seigner* : *adonc se print il a seigner* (Coudrette, *Le Roman de Mélusine*, v.3080) : Raimond ne se met pas à « saigner » mais, épouvanté, il « se signe », il fait le signe de la croix pour appeler sur lui la protection divine.

☆ Astuce : si vous vous trouvez devant un terme qui vous paraît complètement opaque, prononcez-le les yeux fermés, à l'instar du prodigieux *gueeygnage* (Macé de la Charité, *Bible*, v.522, autour de 1300) : en le prononçant lentement et en faisant abstraction de sa graphie, on tombe alors facilement sur le plus habituel *gaaignage*, *gaaign*, c'est-à-dire sur le paradigme de « gagner », hypothèse confirmée par le contexte général du passage.

Une fois la traduction faite, relisez-vous sans vous reporter à l'original et éprouvez ainsi la qualité de votre langue. Le cas échéant, corrigez.

En guise de conclusion, pour faire des progrès (il n'est jamais trop tard !) en français moderne et en orthographe, rien ne vaut une fréquentation assidue des grands auteurs ; lisez, **tous les jours**, une à trois pages de Chateaubriand par exemple (et copiez, en plus, pendant cinq minutes, scrupuleusement, des passages si vous avez l'orthographe encore hésitante) ; cette modeste pratique très peu chronophage, à condition d'être

assidue, changera du tout au tout votre conscience et votre pratique de la langue contemporaine, et fera de vous un professeur accompli.

II. Morphologie

△ Attention : ne vous trompez pas d'ennemi ! Trop souvent, les candidats ne distinguent pas la morphologie de la syntaxe et répondent par conséquent complètement à côté de ce qu'on leur demande !

La morphologie s'intéresse à l'étude des *formes* grammaticales et, en l'occurrence, à leur formation et évolution dans le temps. Dans ce domaine, l'utilisation de la phonétique historique peut constituer un moyen efficace et rapide pour mener à terme une démonstration.

Bien traiter cette question implique une bonne identification des formes qu'il s'agit tout d'abord de relever puis de présenter à travers un classement ou schéma commenté qui rende compte de la logique interne d'un système par le truchement de considérations historiques.

Exemple : les présents de l'indicatif.

- origine des différents types de présent
- étude morphologique :
 - étude du radical : personnes fortes vs personnes faibles
 - étude des désinences : formes morphologiques vs formes analogiques.

Une telle présentation permet de donner, en un minimum de temps, une réponse exhaustive. Terminez toujours votre démonstration – car c'en est une ! – par quelques considérations sur l'évolution du système vers le français moderne (en l'occurrence homogénéisation des paradigmes des présents : élimination ou atténuation des alternances vocaliques du radical, réfection des désinences), en mentionnant si possible une survivance exemplaire de l'ancien état des choses (j'ai : seule occurrence de P1 qui a résisté à toute réfection, i.e. qui n'arbore pas de -s final, et naturellement, encore moins un -e).

☆ Astuce : apprenez ces formes à voix haute : en leur imprimant un rythme, elles se retiennent presque sans peine !

Écueils à éviter :

– confusions verbales :

- confusions entre indicatif et subjonctif présent ;
- confusions entre parfait de l'indicatif et imparfait du subjonctif (*fu* vs *just*, *sot* vs *seüst*, *fist* vs *feïst*...)
- certains verbes offrent de troublantes ressemblances morphologiques alors que rien ne les apparente, en particulier le verbe « avoir » et le verbe « oïr » (« entendre »), particulièrement fréquents dans les textes. Il faut donc connaître parfaitement les formes pouvant prêter à confusion.

RAPPEL : parfait du verbe *avoir* vs présent et parfait du verbe *oïr* :

avoir (parfait)	oïr (présent)	oïr (parfait)
<i>oï</i>	<i>oi</i>	<i>oï</i>
<i>oüs/eüs</i>	<i>oz</i>	<i>oïs</i>
<i>ot</i>	<i>ot</i>	<i>oï</i>
<i>oümes/eümes</i>	<i>oons</i>	<i>oïmes</i>
<i>oüstes/eüstes</i>	<i>oez</i>	<i>oïstes</i>
<i>orent</i>	<i>oent</i>	<i>oïrent</i>

- les différents temps/modes de *dire* :

dire (ind. prés.)	dire (subj. prés.)	dire (parfait)	dire (subj. imparf.)
<i>di</i>	<i>die</i>	<i>dis</i>	<i>desisse/deïsse</i>
<i>dis</i>	<i>dies</i>	<i>desis/deïs</i>	<i>desisses/deïsses</i>
<i>dit</i>	<i>die</i>	<i>dist</i>	<i>desist/deïst</i>
<i>dimes</i>	<i>diiens/ons</i>	<i>desimes/deïmes</i>	<i>desissiens/deïssiens</i>
<i>dites</i>	<i>diiiez</i>	<i>desistes/deïstes</i>	<i>desissiez/deïssiez</i>
<i>dient</i>	<i>dient</i>	<i>distrent</i>	<i>desissent/deïssent</i>

- confusion CS-CR, faciles si vous vous appuyez sur l'ordre des mots au lieu des marques de flexion (cf. *Tantost vet la lame seisir Li chevaliers, et si la lieve*).
- confusions grammaticales, p.ex. prendre un article pour un pronom, erreur qui ne pardonne pas mais qui est plus fréquente qu'on n'imagine.
 - confondre *se* vs *si*.
- formes analogiques comme *li peres, li sires*, etc. : il faut savoir les interpréter correctement et les exploiter en tant que signe avant-coureur de la ruine de la déclinaison.
- dans le domaine verbal, au présent, bien des formes ne possèdent pas de marques distinctes pour l'indicatif et le subjonctif ; l'examen attentif du passage donne une solution claire.
- toujours traduire un démonstratif « épique » (topique, emphatique) par un article défini.
- forme *ert/iert* : elle peut renvoyer aussi bien à un imparfait qu'à un futur, mais le contexte ne laisse pas de doute !
- la forme *li* peut renvoyer à plusieurs fonctions. Si vous la rencontrez, arrêtez-vous et analysez soigneusement la situation !
- dans un texte picard, vous pouvez trouver *le* à la place de *la*.
- en position finale absolue, une consonne sonore s'assourdit : *demant, demandes...*
- ne jamais oublier, dans un relevé des occurrences, les formes prises dans les enclises (*du* par exemple cache un article défini masculin).
- ne jamais oublier les petites phrases conclusives après chaque démonstration selon le principe du *quod erat demonstrandum* ou, en français, CQFD.

III. Syntaxe

La syntaxe s'intéresse à *la fonction* des éléments linguistiques. L'énoncé relatif à cette question étant volontiers synthétique, nous présentons ici des plans simples à retenir, illustrés par des exemples empruntés à différents textes (désignés par des abréviations figurant en fin de volume).

La question de syntaxe exige une réponse argumentée et synthétique : une *démonstration* qui dans l'idéal (et certainement dans une copie d'agrégation) doit à la fois rendre compte des occurrences dans le texte et du fonctionnement global et harmonieux d'un système ; et qui dit « démonstration » dit « problématique » à énoncer dans l'introduction.

☆ Astuce : il est des occurrences qui admettent plusieurs hypothèses d'interprétation. Si vous hésitez, ne choisissez pas à l'aveugle une des solutions mais au contraire, discutez et expliquez ce qui fonde votre hésitation, qui peut témoigner non d'une lacune mais au contraire d'une intuition particulièrement intéressante.

Difficultés ordinaires :

- ne jamais confondre morphologie et syntaxe. Si on vous demande de traiter la syntaxe du nom par exemple, vous devez faire un rapide rappel des différentes formes à travers les modèles de déclinaison, mais développer seulement *leurs fonctions*.
- veillez à ne pas omettre des formes à analyser parce que vous n'identifiez pas leur intérêt tout simplement parce qu'elles existent toujours telles quelles en français moderne, à l'exemple des tours *faire peur, avoir raison, à tort, de nuit* qui sont autant d'occurrences d'absence d'article qu'il faut identifier et expliquer. La même question se pose pour des formes verbales substantivées : n'oubliez pas que « la mort » est à l'origine un participe passé, « le pouvoir » (*poir* en afr) un infinitif et « le (faux-)semblant » une forme en *-ant*, autant de formes donc qu'il faut le cas échéant relever dans le texte et analyser comme toutes les autres occurrences.
- dans le cas de la succession de pronoms régimes de P3, le régime direct peut s'effacer mais le traducteur doit le rétablir : *qu'ele eüst d'autre robe point/ tant que la reine li doint*, E&E 1357-58 : **la lui** donne.
- attention à la polysémie de **que** : il peut introduire une complétive, une relative, une finale, une concessive, une causale, une temporelle et, accompagné d'adverbes, des consécutives ou des comparatives. Amusez-vous, en guise d'entraînement, de prendre un texte et d'en relever tous les *que*, de les analyser et de les classer : c'est une question récurrente aux concours.
- L'antécédent d'une relative peut être disjoint de son subordonnant, tour qui n'est plus possible en français moderne. À l'inverse, c'est parfois l'antécédent qui est sous-entendu : *Car qui le cuer a bien dolant...*, RDR 333 : « **celui** qui a le cœur bien affligé ».

IV. Phonétique

△ Attention : de légères variations de présentation voire de datation peuvent s'observer lorsqu'on confronte les principaux ouvrages de référence entre eux. Pour ma part, je reste la disciple de Gaston Zink.

La phonétique historique requiert un apprentissage patient qui ne peut guère faire l'économie du temps. Il est difficile, aussi, de n'acquérir qu'un simple « vernis », les phénomènes étant constamment imbriqués et s'influencent réciproquement. C'est donc une gageure que de chercher à présenter une méthode malgré tout efficace pour retenir le minimum indispensable avec lequel raisonnablement on peut espérer « se débrouiller » pour apporter des éléments de réponse pertinents au concours.

Nous proposons ici un rappel des principales lois assorties d'exercices rudimentaires qui le cas échéant pourront fournir un cadre analogique pour évoquer, du moins de manière fragmentaire, des questions plus pointues.

☆ Astuce : ne retenez pas des formules comme des théorèmes, mais choisissez pour chaque évolution un mot modèle, reporté manuellement sur une fiche (l'ordinateur en la matière ne dispose pas des signes précis nécessaires ; en outre, c'est beaucoup plus long). Puis multipliez les exemples autour de chaque loi, un par fiche et tous les jours, amusez-vous (oui !) à faire en boucle trois, cinq mots sur une feuille de brouillon (il faut impérativement rédiger, la récitation ne sert à rien ici) puis corrigez. Si vous vous êtes méchamment trompés, recommencez aussitôt, autrement retenez mentalement les erreurs que vous avez pu faire et continuez. Ce jeu vous rendra très sûrs de vous, de surcroît sans souffrance excessive !

L'alphabet des romanistes

Les romanistes utilisent majoritairement l'alphabet dit Bourciez, dont nous reproduisons ici les principaux caractères spécifiques à l'ancienne langue (entre crochets l'équivalence API) : *{corriger ce tableau : p.172 de la version 2014 : les signes diacritiques doivent être sous les lettres et non pas à côté}*

Voyelles	
----------	--

e fermé (élève, [e])	e _.	
e ouvert (élève, [ɛ])	e _ː	
e central (cf. allemand <i>Gabe</i> , [ə])	e _◦	
e labial fermé (peu, [ø])	œ _.	
e labial ouvert (cœur, [œ])	œ _ː	
o fermé (mot, [o])	o _.	
o ouvert (colle, [ɔ])	o _ː	
ou (mou, [u])	u	
u antérieur ou palatal (mur, [y])	ï	
Consonnes		
spirante dentale (cf. espagnol <i>nada</i> , [ð.])	ð	
spirante bilabiale	β	
l palatal (cf. espagnol <i>llamare</i> , [ʎ])	ḷ	
n palatal (montagne, [ɲ])	ṇ	
r apical (roulé [r])	r	
r dorsal (uvulaire [ʀ])	R	
chuintante sourde (chat, [ʃ])	š	(affriquée sourde tš)
chuintante sonore (joie, [ʒ])	ž	(affriquée sonore dž)
Semi-consonnes (zone d'articulation limite entre voyelles et consonnes)		
<i>bien</i> ([j])	y	

<i>moi</i> w ([w])	w	
<i>nuît</i> ([ɥ])	w''	

→ N.B. : L'utilisation de l'API est également autorisée par les jurys ; ce qui est prohibé, c'est le mélange des systèmes.

Une démonstration convenable comporte toujours trois colonnes : date ; évolution du mot entre crochets ; commentaire.

△ Attention : une présentation impeccable et en particulier une écriture scrupuleusement lisible en script sont exigées.